

LE BOURG D'HEM

Bulletin



d'Infos
Communales

1^{er} trimestre 2013 N°69

Directeur de la publication
Jean- Louis BATHIER
Mise en page : Mairie du
BOURG D'HEM
Dépôt légal : Décembre 1995
Imprimé par nos soins



Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1^{er} janvier 2013 nous appartenons désormais à la Communauté de communes du Pays Dunois. Les commissions se mettent en place petit à petit et vous en trouverez d'ailleurs, dans ce numéro, la liste ainsi que les noms de vos différents délégués.

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.1, 2
DELEGUES ET COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS	p.2
CLASSEMENT DES COMMUNES SUIVANT LES TAUX DES TAXES LOCALES 2011	p.3
BREVES	p.4, 5
TOUR DU CANTON	p.5
FONDATION DU PATRIMOINE	p.6

Pour mémoire je vous rappelle que les communes d'Anzême et Jouillat ont rejoint la communauté d'agglomération du Grand Guéret, Le Bourg D'Hem et La Celle Dunoise celle de Dun. Champsanglard vient récemment d'opter pour la Com-com des Deux Vallées dans le cadre d'un éventuel regroupement des intercommunalités du Nord.

L'arrivée d'une nouvelle Préfète fera sans doute accélérer les choses et permettra, il faut l'espérer, la clarification d'une situation qui n'a hélas, que trop duré.

La première conséquence de toutes ces hésitations et tergiversations aura été la dissolution du Syndicat Mixte des 3 lacs, cher à notre cœur, pour toutes les réalisations entreprises sur notre territoire depuis maintenant plus de 25 ans. Il va falloir désormais procéder au partage du passif et de l'actif, sans doute par l'intermédiaire d'un cabinet privé, ce qui risque encore une fois de générer des tensions dont on se passerait bien.

La deuxième conséquence encore plus significative, dans cette configuration, est celle de la fusion de l'OT () des 3 lacs avec l'OT du Pays Dunois sous l'appellation de l'OT (*) de la vallée des peintres. En effet la commune de Champsanglard étant dans l'impossibilité d'assurer le financement de l'OT, tout comme la Com-com des 2 vallées et la Communauté d'aglo disposant déjà d'un office, il devenait urgent, dans le cadre du maintien des emplois d'une équipe qui avait donné toute satisfaction, d'agir d'une part, pour assurer la commercialisation de nos gîtes et d'autre part pour préserver notre image de marque.*

Pour l'immédiat, nous allons porter nos efforts sur l'élaboration des différents budgets : celui de la Com-com en premier puis celui de la commune.

Bien sûr ces différents budgets vous seront intégralement communiqués dans notre prochain numéro et consultables en Mairie comme chaque année.

Comme vous pouvez le constater, nous avons les uns et les autres du pain sur la planche dans le cadre de la mise en route des intercommunalités qui constitue pour nous une nouveauté et quelques changements dans nos habitudes. Rassurez-vous, nous mettrons tout en œuvre pour rendre les choses le plus simple et le plus indolore pour chacun d'entre vous.

(*) Office de Tourisme

Représentation de la commune au sein de la communauté de communes du Pays Dunois

Délégués au SIERS : Titulaire : JOUSSELIN Janine Suppléant : FOURMY Jean-Claude

Délégué au Syndicat Mixte du Pays Ouest Creuse : Titulaire : BATHIER Jean-Louis

Délégué au Conseil d'Administration de l'O.T. de la Vallée des Peintres : BATHIER Jean-Louis

Délégué au Syndicat Mixte « Conservatoire Départemental Emile Goué » :

Titulaire : JOUSSELIN Janine Suppléante : FEL Annie

Délégué au Syndicat Mixte des 3 Lacs : Titulaire : BATHIER Jean-Louis

Délégué à l'Association GAL Pays de Guéret : Titulaire : BATHIER Jean-Louis

Délégué au SIVU Habitat : Titulaires : MICHAUD Damien – JOUSSELIN Janine

Suppléants : BOUCHET Michel – FEL Annie

Commission Tourisme, patrimoine et chemins de randonnée : JOUSSELIN Janine

Commission Finance et développement économique : BATHIER Jean-Louis

Commission Action sociale et habitat : MICHAUD Damien

Commission Mobilité : FOURNEL Claudine

Groupe de travail collecte et traitement des déchets : LENOBLE Denis

Groupe de travail énergies renouvelables (éolien) : FOURMY Jean-Claude

Groupe de travail aménagement numérique : FOURMY Jean-Claude – FEL Annie

Depuis l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Colondannes le 4 mars 2013, Jean-Louis BATHIER est devenu le nouveau Président de l'Office de Tourisme de la Vallée des Peintres.

Classement des communes suivant les taux des taxes locales 2011

Taxe d'Habitation	
Chatelus-Malvaleix	24.38
Jouillat	22.88
Linard	22.21
Mortroux	22.09
Measnes	21.47
Moutier-Malcard	21.36
Roches	21.32
Genouillac	20.38
Chéniers	20.33
Anzême	20.14
Champsanglard	19.94
Malval	19.94
La Celle Dunoise	19.02
Bonnat	18.01
Le Bourg d'Hem	17.61
Nouzerolles	17.47
Lourdoueix-Saint-Pierre	17.23
Chambon Sainte Croix	13.99

Taxe Foncière Bâti	
Chatelus-Malvaleix	17.80
Malval	15.86
Genouillac	13.71
Jouillat	13.61
Bonnat	12.89
Roches	12.57
Mortroux	12.54
Chéniers	12.52
Measnes	11.37
Anzême	11.08
Linard	10.71
Moutier-Malcard	10.56
Champsanglard	10.50
La Celle Dunoise	9.97
Lourdoueix-Saint-Pierre	9.64
Le Bourg d'Hem	7.78
Nouzerolles	7.28
Chambon Sainte Croix	7.07

Taxe Foncière Non Bâti	
Jouillat	71.56
Roches	70.30
Measnes	69.42
Chatelus-Malvaleix	63.98
Chéniers	56.95
Malval	56.48
Genouillac	53.69
Mortroux	53.48
La Celle Dunoise	52.39
Bonnat	49.69
Champsanglard	49.48
Lourdoueix-Saint-Pierre	48.34
Anzême	43.53
Linard	42.28
Moutier-Malcard	41.55
Le Bourg d'Hem	40.38
Nouzerolles	35.35
Chambon Sainte Croix	31.41

Cotisation Foncière des entreprises	
Anzême	43.70
Le Bourg d'Hem	40.45
Champsanglard	39.09
La Celle Dunoise	31.78
Jouillat	31.39
Chéniers	30.33
Measnes	29.32
Moutier-Malcard	28.27
Chatelus-Malvaleix	27.48
Bonnat	25.33
Linard	24.75
Nouzerolles	24.59
Roches	24.22
Lourdoueix-Saint-Pierre	23.54
Chambon Sainte Croix	23.10
Mortroux	22.00
Genouillac	20.80
Malval	0.00

BREVES



REPAS DES AINES

Beau succès du repas des aînés au restaurant « l'Hostellerie du Bourg d'Hem » où Christelle et Christian Hériot nous avaient concocté un succulent repas.

La photo et les commentaires du journal « l'Echo du Berry » même en petit format attestent de la présence nombreuse de nos aînés pour des retrouvailles bien sympathiques.

Le Bourg d'Hem Soixante-cinq seniors au banquet

La commune a récemment réuni ses anciens de plus de 65 ans et leurs conjoints pour un banquet au restaurant local l'Hostellerie du Bourg d'Hem. Le personnel communal et le conseil municipal étaient de la fête. Quelques Anglais résidents de la commune avaient été invités dans le but de faciliter leur intégration. Soixante-cinq personnes étaient regroupées. Le maire, Jean-Louis Bathier, en a profité pour présenter ses vœux. Il a évoqué le rattachement de la commune à la communauté de communes du Pays Dunois ainsi que la disparition



inévitable du syndicat mixte des trois Lacs ; les cinq communes qui le composaient ayant pris des

directions différentes en matière d'intercommunalité. ■

R.A.

STOP-PUB

Le SIERS nous a fait parvenir plusieurs autocollants à installer sur nos boîtes à lettres pour ceux qui désirent ne plus être importunés par la distribution intensive des différentes publicités qui encombrant nos boîtes.

Les personnes intéressées pourront retirer ces autocollants à la mairie. Une cinquantaine d'autocollants sont pour l'instant disponibles.



ACCIDENT

Le Conseil Municipal et les personnels communaux se joignent à moi pour souhaiter un prompt rétablissement à notre ami Damien Michaud Conseiller Municipal, victime d'un accident alors qu'il effectuait des travaux d'élagage sur sa propriété.

BIBLIOTHEQUE



Bien que notre commune ne soit plus desservie par la BCP (Bibliothèque Centre de Prêt) de Guéret, nous disposons, suite à un don, de quelques ouvrages divers (romans et autres...) à la bibliothèque de la Mairie.

Les personnes intéressées peuvent venir consulter ces différents ouvrages et les emprunter. Nathalie se fera un plaisir de vous les faire découvrir et d'en assurer les prêts comme par le passé.

TOUR CYCLISTE DE LA VALLEE DES PEINTRES

Samedi 20 avril 2013

Départ – Arrivée à Maison-Feyne

Traversée de la commune du Bourg d'Hem

(D48) 16 h – 16 h 30

Le Circuit du traditionnel « Tour du Pays Dunois » passe désormais par Le Bourg d'Hem, notre commune faisant, depuis le 1^{er} janvier 2013 partie de la Communauté de Communes du Pays Dunois.

Samedi 20 avril les coureurs, partis de Maison-Feyne à 14 h, traverseront notre commune vers 16 h – 16 h 30, en empruntant la D 48.

Cette extension du circuit, « met du relief » à cette course, avec un dénivelé de 1 m 04 (dixit google) entre Le Temple et le pont du Bourg d'Hem. Mais c'est aussi pour nous tous l'occasion de manifester notre intérêt, notre solidarité, avec notre territoire d'accueil.

Vous êtes une quinzaine à avoir accepté d'être « signaleurs » - merci à vous tous – mais la liste est toujours ouverte. Contactez Nathalie aux heures d'ouverture de la Mairie, en donnant votre n° de permis de conduire et votre n° de téléphone. Vous serez les bienvenus dans la confrérie des « signaleurs » et « animateurs » car d'autres manifestations et festivités suivront, réveillant notre « belle (commune) au bois dormant » !

Janine Jousselin



32e Tour Cycliste du Canton Du Pays Dunois

Elite Open - Nationale **MAISON FEYNE** Samedi 20 Avril 2013

Départ : 14 h ; 131.300 km



MAISON FEYNE



MAISON FEYNE	14 h 00	NOUZEROLLES	15 h 32
DUN LE PALESTEL	14 h 05	MEASNES	15 h 40
NAILLAT	14 h 18	Chambon ste Croix	15 h 53
COLONDANNES	14 h 24	LE BOURG D'HEM D48	16 h 11
SAGNAT	14 h 28	La Celle Dunoise	16 h 26
LAFAT	14 h 35	St Sulpice leDunois	16 h 33
La Chapelle Baloue	14 h 42	VILLARD	16 h 42
BAZELAT	14 h 47	MAISON FEYNE	16 h 47
SAINT SEBASTIEN	14 h 55	MAISON FEYNE	17 h 06
VITRAT	15 h 05	MAISON FEYNE	17 h 25
CROZANT	15 h 09		
FRESSELINES	15 h 20		



Impression ANC DUN

FONDATION



DU PATRIMOINE

Préservez aujourd'hui l'avenir

Vous êtes propriétaire d'un élément caractéristique du patrimoine rural bâti en Limousin (maison d'habitation, ferme, lavoir, moulin, four à pain, ...) que vous souhaitez restaurer, le Label de la Fondation du Patrimoine vous permet:

- d'obtenir des conseils gratuits personnalisés pour la conduite de votre projet,
- de bénéficier de subventions,
- de définiscaliser 50 ou 100% du montant des travaux de votre revenu imposable,
- de valoriser au mieux votre patrimoine.
- de bénéficier d'une reconnaissance nationale de la valeur patrimoniale de votre bien.

N'hésitez pas à nous contacter!!

Fondation du Patrimoine du Limousin
La Bachelierie du midi BP-6
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
www.fondation-patrimoine-limousin.com
www.fondation-patrimoine.org

CORREZE: 05 55 08 37 32 / correze@fondation-limousin.org

CREUSE: 05 55 08 17 52 / creuse@fondation-limousin.org

HAUTE-VIENNE: 05 55 08 20 83 / limousin@fondation-limousin.org